



# LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE  
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale  
sont aussi nécessaires au  
maintien de la République  
que le fut le courage pour  
la conquérir. »

février 2015

## POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« *La Décade philosophique, littéraire et politique* » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say ([www.cerclejeanbaptistesay.com](http://www.cerclejeanbaptistesay.com)), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

---

*Il nous l'avait bien dit*

février 2015

## Instruction et dépenses publiques

Reprenez donc la triste actualité de ce mois de Janvier 2015 et lisez à voix haute ces quelques phrases si simples, si complètes et si ambitieuses de Jean-Baptiste Say. Et ne dites pas qu'il ne nous avait pas prévenus...il y a deux siècles !

*Quel est le principal avantage qu'une nation puisse retirer de ses dépenses publiques ?*  
La sûreté des personnes et des propriétés, parce que sans cela il n'existe pas de société.

*Quelles sont les dépenses qui pourvoient à cette sûreté ?*

Ce sont les dépenses relatives aux forces de terre et de mer destinées à repousser les attaques des ennemis du dehors ; les dépenses des tribunaux criminels qui répriment les attentats coupables des particuliers et celles des tribunaux civils qui repoussent les prétentions injustes qu'un citoyen peut élever contre les droits de propriété d'un autre citoyen.

Quel avantage retire le public des dépenses relatives à l'Instruction Publique ?

L'instruction, en adoucissant les mœurs, rend plus douces les relations des hommes entre eux ; en nous apprenant quels sont nos vrais intérêts, elle nous montre ce que nous devons rechercher ou fuir ; elle donne l'ascendant à la raison sur la force ; elle enseigne à respecter le droit d'autrui, en éclairant chacun en particulier sur les siens ; enfin, par son influence sur la production des richesses, elle est favorable à la prospérité publique dont chaque famille prend sa part.

*Est-il nécessaire que toute espèce d'instruction soit donnée par la dépense publique ?*

Nullement : les particuliers ont soin d'acquérir à leurs frais l'instruction qui peut leur être utile dans les fonctions sociales qu'ils sont appelés à remplir; cependant, la classe qui ne vit que de son travail manuel, ne pouvant donner à ses enfants la première instruction (celle qui enseigne à lire, écrire et compter), et la société ayant intérêt à ce que cette classe soit civilisée, il lui convient de fournir à ses frais cette première instruction. » Catéchisme d'Economie Politique (1815)

### Analyse économique

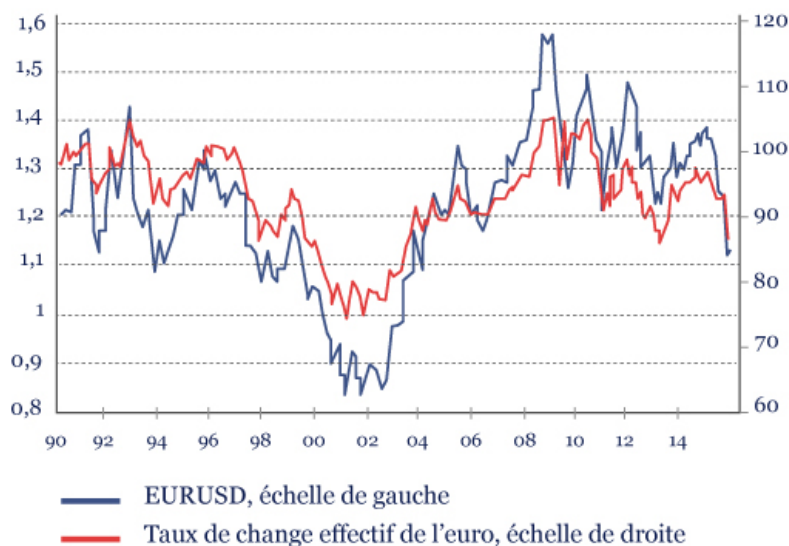
février 2015

## Baisse de l'euro : une chance à saisir !

**Avec celle du prix du pétrole, la baisse de l'euro constitue clairement le plus spectaculaire mouvement de marché des derniers mois. Alors qu'un euro valait près de 1,39 dollar en avril, il en valait en effet moins de 1,13 à fin janvier, soit une baisse de presque 20% ! Même si le dollar reste la plus importante devise, les Etats-Unis ne sont qu'un des partenaires commerciaux de la zone euro. Pour se faire une meilleure idée du « niveau » d'une devise, il faut regarder ce que l'on appelle le taux de change effectif.**

Ce dernier est en quelque sorte la parité « moyenne » de l'euro contre toutes devises, les parités des différentes monnaies étant prises en compte en proportion du poids des pays dans le commerce extérieur de la zone. Ce taux de change effectif s'est en fait déprécié de 10% sur la même période, d'autres monnaies comme le yen ou le rouble s'étant nettement dévalorisées face à l'euro. Sur cette base-ci, l'euro est à son plus bas niveau depuis 2002.

### Euro : taux de change contre le dollar et taux effectif réel



## **Un euro bon marché ?**

---

La baisse est importante mais n'entraîne pas nécessairement que l'euro soit bon marché. Pour s'en assurer, il peut être intéressant de convoquer la notion de parité de pouvoir d'achat. Celle-ci nous dit par exemple quelle devrait être la juste valeur d'un Big Mac dans différents pays, en fonction de tous les paramètres économiques de la contrée concernée. Selon cette mesure, entre les calculs de The Economist, de l'Ocde ou du FMI, le taux de change du dollar devrait s'établir entre 1,30 et 1,20 euros. A 1,15 ce dernier semble devenu bon marché. Ceci étant, il peut le rester encore longtemps voire le devenir encore plus, les parités de pouvoir d'achat n'ayant pas toujours une influence déterminante à court terme sur les devises.

## **Pourquoi cette baisse ?**

---

C'est principalement le fait que les banques centrales s'orientent sur des chemins différents qui a causé ce mouvement. La croissance américaine est forte et la Réserve Fédérale s'approche donc du moment où elle va remonter son taux directeur. Dans la zone euro, la politique monétaire de la BCE va encore être assouplie et le taux directeur va rester proche de zéro. S'ouvre donc devant nous un écart entre la rémunération des liquidités en dollars et celle des liquidités en euros, écart qui va aller croissant et sera donc un facteur de soutien pour la devise américaine face à l'euro.

## **Quels sont ses effets économiques ?**

---

La baisse de la devise influence le commerce extérieur : elle renchérit les importations et réduit le prix des exportations. Ce que montre l'expérience, comme l'évoquent des travaux récents de la commission européenne, c'est que l'impact sur les prix des importations est toujours beaucoup plus important et rapide que sur les prix des exportations. Les entreprises adoptent des pratiques de couverture ou de « pricing-to-market » qui réduisent l'impact la baisse de la devise. La commission européenne estime qu'une baisse de 5% du taux de change effectif augmente les prix à l'importation de 4%. Mais réduit les prix des exportations en devises étrangères de seulement 2% sur un an. Pour les importations, l'essentiel de l'impact se fait sur le premier trimestre, ce qui est cohérent avec la fameuse courbe en J qui est censée décrire l'évolution de la balance commerciale suite à une baisse de la devise.

Au final, la commission européenne estime qu'une baisse de 5% du taux de change effectif devrait augmenter la croissance de 0,3% sur la première année et de 0,2% sur la deuxième année. L'impact sur les prix à la consommation devrait être de l'ordre de + 0,3%. La baisse de l'euro est donc une bonne nouvelle pour l'économie de la zone euro. A ceci près que la mondialisation des chaînes de valeur rend les économies nationales moins sensibles aux évolutions de devises : les gains de compétitivité engrangés par ce mouvement permettent de gagner du temps mais ne sauraient se substituer à une vraie politique de compétitivité. Bref, l'effet d'aubaine ainsi constitué ne nous dispense pas et même devrait nous inciter à mettre les bouchées doubles pour adapter enfin l'économie française aux opportunités de la mondialisation.

*Au fil des lectures : reçu 10/10*

février 2015

« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve »  
(Traité 1ère ed.)

## Les ennemis de l'emploi

**Ils ont raison, il faut continuer de les lire !**

**Pierre Cahuc et André Zylberberg « les ennemis de l'emploi », Flammarion, collection Champs-actuel.**

Réédition en 2015 de leur essai « *le Chômage, fatalité ou nécessité* » publié en 2004 : nos deux économistes -pour 8 euros seulement- vous instruiront parfaitement sur la préférence française pour le chômage. Comment l'idéologie et la posture politique empêchent l'analyse des faits et vouent à l'échec les différentes politiques de l'emploi :

- le processus de destruction/création d'emploi est consubstantiel de la croissance économique ; nos politiques sont répressives et ne s'intéressent qu'aux inévitables destructions.

- le coût du salaire minimum doit être allégé pour ne pas faire obstacle à l'emploi. Cela peut se faire sans baisse des revenus pour les populations concernées par allègement de charges et transferts.

- réduire la population active détruit les emplois. Créer des emplois publics ne permet pas de diminuer le chômage. Pour être efficaces les aides à l'emploi doivent être ciblées vers le secteur marchand (à l'opposé des emplois dits « d'avenir »).

- les dépenses publiques colossales vers la formation professionnelle profitent principalement à ceux qui ont un emploi et sont sans impact sur les plus déshérités. Utilisons les mieux ou faisons baisser le coût du travail.

Vous apprécierez la rigueur des analyses des auteurs, leur pragmatisme et finalement l'espoir qu'ils font naître : non, la France n'est pas condamnée à avoir deux fois plus de chômeurs que l'Allemagne ! Après lecture, merci d'envoyer un exemplaire de l'ouvrage à votre député...

*Au fil des lectures : collé 0/10*

février 2015

## Ça n'a pas marché, alors il faut continuer !

**Philippe Martinez (CGT) et Laura Slimani (jeunes socialistes)**

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »  
(Traité 1ère ed.)*

Emmanuel Macron, à la veille de sa nomination, déclarait : « *Nous pourrions autoriser les entreprises et les branches dans le cadre d'accords majoritaires, à déroger aux règles de temps de travail et de rémunération.* » Après 15 années d'existence, la remise en cause des 35 heures semblait enfin se préciser.

Mais plus récemment, Philippe Martinez, fraîchement nommé à la tête de la CGT, a affirmé sur France Inter qu'une réduction du temps de travail était « incontournable » en France pour créer des emplois, estimant qu'un passage aux 32 heures ne serait « pas une absurdité ».

Pour ne pas être en reste, Laura Slimani, présidente du MJS, a déclaré à Sud Radio que « *la seule mesure qui a créé massivement de l'emploi ces dix dernières années, ce sont les 35 heures de Martine Aubry. Je suis de ceux qui pensent, aujourd'hui, en 2015, au XXIème siècle, qu'il faut réduire le temps de travail. C'est parce qu'on a des gains de productivité qui augmentent tellement qu'on ne peut travailler autant.* »

Deux raisons nous sont avancées ici pour justifier les 35 heures et maintenant les 32 heures :

- Nous produisons plus que nous ne pouvons consommer donc il faut diminuer notre capacité de production.
- Diminuer notre temps de travail permet de laisser de la place à ceux qui ne travaillent pas et donc diminuer le chômage.

### Quant est-il réellement ?

En ce qui concerne la première raison, Paul Krugman, prix Nobel d'économie, la discréditait déjà en 1997. Dans un article intitulé « *Is capitalism too productive ?* » publié dans Foreign Affairs, il expliquait que la doctrine économique qui servait de justification théorique à la réduction du temps de travail mise en place par le gouvernement Jospin reposait sur trois idées centrales :

- La capacité productive mondiale croît à un taux exceptionnel.
  - La demande dans les pays développés ne peut pas suivre le rythme de la croissance de l'offre.
  - La croissance des pays émergents contribuera beaucoup plus à l'offre qu'à la demande.
- 18 années ont passé et nous savons maintenant que ces idées ne reflètent aucune réalité. Mais déjà en 1997, Krugman concluait son analyse en écrivant :

*« Imaginer des problèmes qui n'existent pas a un vrai coût. En ce qui concerne les partisans européens de cette théorie, leur fatalisme est frappant : ils semblent avoir abandonné l'idée de faire croître l'économie Européenne. Et ce fatalisme semble déjà, au moment où on l'écrit, avoir rendu le gouvernement Jospin totalement inefficace. »*

---

Quant à la seconde affirmation, il serait facile de conclure que diminuer le temps de travail permet de diminuer le chômage. Théoriquement, si quelqu'un travaille 70 heures par semaine, le limiter à 35 heures conduirait en effet à la création d'un nouveau poste. Cela implique que toute chose reste égale par ailleurs. En revanche, si les salariés effectuent des heures supplémentaires, si les entreprises substituent des machines à la main d'œuvre ou si les clients consomment moins d'un produit plus cher, alors l'effet sur l'emploi est éminemment négatif. L'OCDE, à l'instar de la plupart des économistes, explique dans une étude commandée par l'Élysée fin 2013, que « *l'écart de niveau de vie entre la France et les pays les plus riches de l'OCDE tient largement à la sous-utilisation du facteur travail...* » Le recul prononcé du nombre d'heures travaillées a tout juste été compensé par des gains de productivité.

Avec un chômage qui s'élève à 10,2% de la population active, contre 4,9% en Allemagne, il est bien difficile en 2015 de soutenir que les 35 heures ont eu un effet positif sur l'emploi en France et d'avancer cette théorie douteuse pour justifier une nouvelle diminution du temps de travail. Comme l'écrit Jean-Baptiste Say, il est grand temps de mettre en place une politique de l'offre ayant pour conséquence une stimulation de la croissance plutôt qu'une politique de la demande qui pense que les 35 heures et maintenant les 32 heures, vont diminuer le chômage et augmenteraient la consommation. Car jamais ne se posent les questions de la perte de compétitivité ni du financement d'une telle mesure, sauf à proposer aux français de travailler moins pour gagner moins...

---

---

*Parole d'entrepreneur*

février 2015

**Parole d'entrepreneur :  
Diaa Elyaacoubi**

Diaa Elyaacoubi est Ingénieur Telecom Paris Tech (ENST) 1994.

En 2012, elle lance le « Mouvement 100 jours pour Entreprendre », un mouvement qui a pour but de susciter chez les jeunes entre 18 et 25 ans l'envie d'entreprendre ([www.100jourspourentreprendre.fr](http://www.100jourspourentreprendre.fr)).

Entre 2004 et 2012, elle fonde et dirige la société « Streamcore Systems » spécialiste de la gestion des performances des réseaux « Clouds », revendue en décembre 2012 au groupe ORSYN. En quelques années la société s'est hissée à la pointe de l'innovation avec plusieurs brevets mondiaux et une dizaine de « Best Technology

Awards ». En 2003, elle fonde et préside « Esprits d'Entreprises » un think tank français, qui rassemble plus de 450 entrepreneurs et chefs d'entreprises performantes et de croissance ([www.espritsdentreprises.org](http://www.espritsdentreprises.org)). En 1999, elle fonde la société « e-Brands », premier opérateur VNO européen (Virtual Network Opérateur), et lance plusieurs fournisseurs d'accès comme Tele2 ou Noos. Au préalable, elle a occupé des postes à responsabilités au sein de Cegetel et Bull.

**1) Pourquoi être devenue entrepreneur ?**

J'avoue n'avoir jamais pensé devenir entrepreneur ni avoir su précisément ce que cela signifiait, aussi loin que peuvent me conduire mes souvenirs, de l'élève studieuse à l'ingénieur fraîchement diplômée !

Comme pour beaucoup, mon déclic est venu de la révolution Internet démarrée aux Etats-Unis à la fin des années 90, avec ses start-ups lancées par milliers, par des jeunes de mon âge, débordants d'enthousiasme et d'innovation. Rien ne semblait les arrêter et leur ambition n'était rien moins que celle de changer le monde avec une arme massive : le digital. Comme je me trouvais aux premières loges dans le secteur Telecom en ébullition, j'ai pu découvrir assez tôt ces exemples et me laisser entraîner par cet élan incroyable. J'ai basculé d'autant plus facilement vers ce chemin, encore inconnu pour moi, que je faisais dans le même temps un constat évident : j'ai en effet vite compris que mes chances de réussir dans un grand groupe en suivant le chemin classique étaient largement plus faibles que celles que je pouvais espérer en sortant des sentiers battus. Une décennie plus tard, en cette période où l'entrepreneuriat devient enfin populaire chez les jeunes, je continue à soutenir l'idée que la réussite entrepreneuriale demeure l'ascenseur social le plus efficace en France

**2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?**

Un chef d'entreprise n'est jamais seul et ne peut d'ailleurs jamais être seul, sinon, il serait un penseur, un philosophe, un artiste ou un expert. Un chef d'entreprise, comme son nom l'indique, est un chef d'orchestre, qui anime, innove, pousse les limites et fait la différence sur le terrain. C'est un assembleur de talents et un leader, qui par son énergie, sa vision et son



courage, attire les meilleurs et les entraîne avec lui dans une belle aventure. Il doit avant tout s'entourer de personnalités complémentaires, sur la base d'une envie et d'une vision partagées, à laquelle s'ajoute la confiance sans laquelle aucun édifice ne peut se construire.

### **3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?**

C'est une expression qui peut prendre un sens différent selon qu'on parle à un financier, un actionnaire ou un salarié. Plutôt que de rentrer dans les définitions usuelles, je prendrai plutôt un autre angle. Au-delà de la rentabilité et de la croissance, essentielles à toute entreprise, ce qui constitue pour ma part l'essence de la création de valeur, est la capacité à apporter une réelle « disruption » dans un marché. Anticiper l'avenir, adapter des innovations en cours aux nouveaux modes de consommation, développer de nouveaux produits et de nouvelles offres au point de transformer un marché, cela constitue pour moi le « graal » de la création de valeur.

### **4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?**

Les idées ne changent pas depuis 30 ans, assénées par tous les groupes de travail qu'ils soient indépendant ou diligentés par les instances politiques dirigeantes du moment. Il va de soi que le contrat de travail, les normes et la fiscalité sont de vrais freins à la compétitivité et par conséquent au développement des entreprises.

#### **En résumé :**

- Développer un terreau fertile aux entrepreneurs car les terres arides finissent par décourager toutes les bonnes initiatives.
- Octroyer plus de liberté aux entrepreneurs et aux entreprises en réduisant les obstacles tant normatifs que législatifs ou réglementaires.
- Encourager l'atteinte de la taille critique pour une entreprise en stimulant la consolidation par secteur. Dans un pays d'entrepreneurs où l'on dénombre le plus grand nombre de sociétés du CAC40 dans le classement mondial Fortune 500, on peine à développer des sociétés de taille intermédiaires (5000 en France contre 12000 en Allemagne et 8000 en Italie) et ainsi les leaders de demain. Les raisons sont nombreuses et à mon sens les plus importantes sont celles de nature patrimoniale et fiscale. L'absence d'incitation fiscale au regroupement des entreprises favorise leur absorption par des groupes externes. L'instabilité fiscale et la perte de compétitivité de nos territoires depuis 30 ans encouragent les entrepreneurs à vendre et à constater leur gain immédiatement plutôt que de continuer à prendre des risques dans un environnement qui leur est défavorable.